

Document d'objectifs Natura 2000

« Sites de la Seine-Saint-Denis »

Parc départemental Jean Moulin - Les Guilands

Zone de Protection Spéciale FR 1112013
Février 2011



SOMMAIRE

■ DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel
2. Occupation du sol
3. Fiches avifaune

Les observations des habitats ne permettent pas de réaliser des fiches avifaunes des espèces inscrites à l'annexe I.

Cependant, le parc constitue une zone relais potentielle pour ces espèces.

4. Cartographies des habitats avifaunistiques

Les observations des habitats ne permettent pas de réaliser une cartographie des espèces inscrites à l'annexe I.

Cependant, le parc constitue une zone relais potentielle pour ces espèces.

■ DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

1. Présentation du site
2. Foncier de la ZPS et planification urbaine
 - 2.1 Propriété foncière
 - 2.2 Planification urbanistique
 - 2.3 Projets urbains
3. Infrastructures urbaines
 - 3.1 Servitudes d'utilité publique
 - 3.2 Infrastructures de transport
4. Fonctionnement du parc
 - 4.1 Equipements existants
 - 4.2 Equipements en projet
5. Fréquentation moyenne parc

■ SYNTHÈSE DES ENJEUX

1. Hiérarchisation des enjeux par espèce et par milieu
2. Enjeux écologiques
3. Synthèse des enjeux écologiques
4. Couplage des enjeux écologiques et de la fréquentation

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Périmètres d'inventaires et de protections du patrimoine naturel

2. Occupation du sol

3. Fiches avifaune

Les observations des habitats ne permettent pas de réaliser des fiches avifaunes des espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive «Oiseaux». Cependant, le parc constitue une zone relais potentielle pour ces espèces.

4. Cartographies des habitats avifaunistiques

Les observations des habitats ne permettent pas de réaliser une cartographie des espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive «Oiseaux». Cependant, le parc constitue une zone relais potentielle pour ces espèces.

1. Périmètres d'inventaires et de protections du patrimoine naturel

■ Bagnolet :

- Zone de Protection Spéciale Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis, arrêté 04/2006.
- Espace Boisé Classé.
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I, «Boisements et prairies du parc des Guilands» (26 ha), 2010.

■ Montreuil :

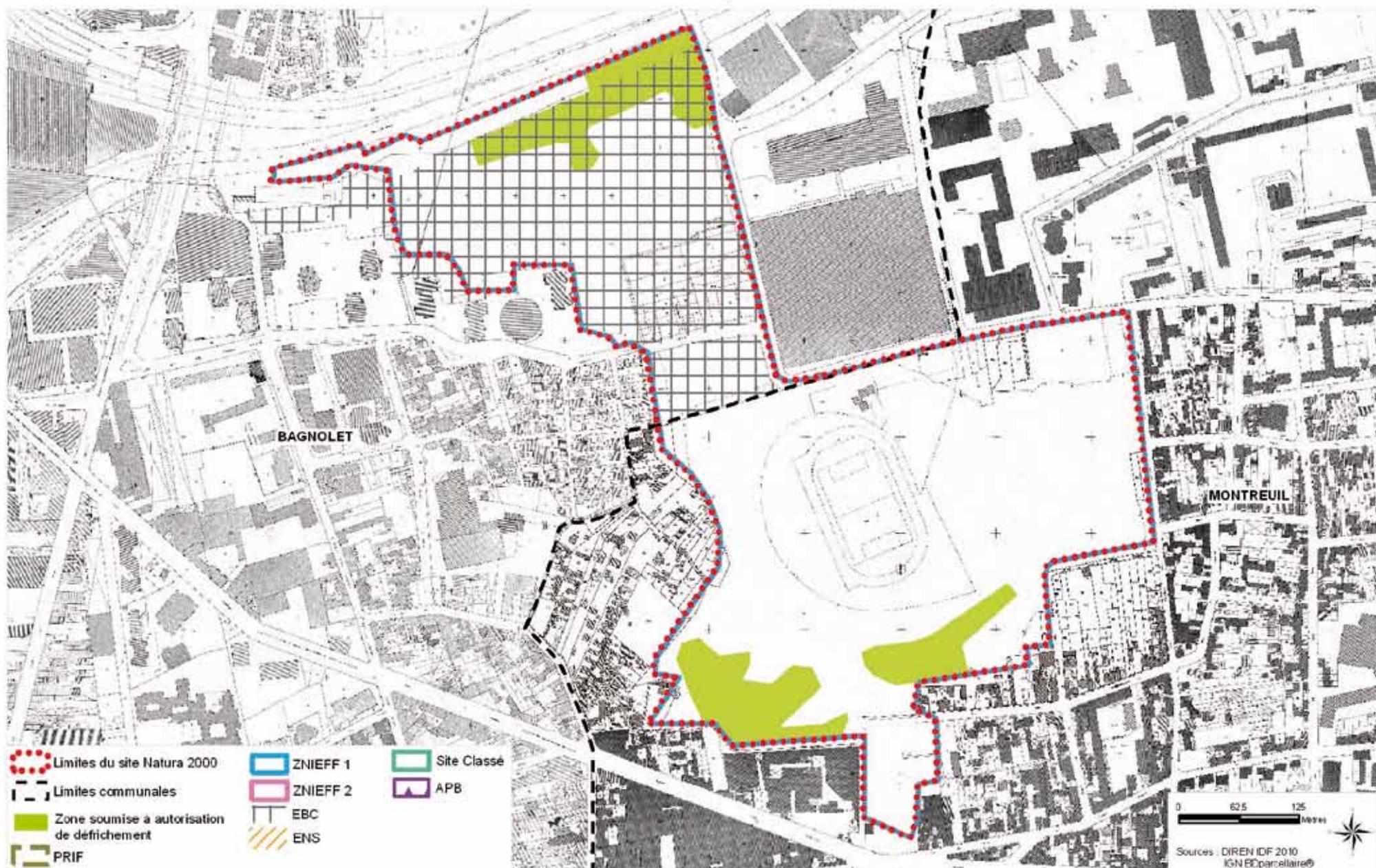
- Zone de Protection Spéciale Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis, arrêté 04/2006.
- La partie du parc Jean Moulin - Les Guilands qui se trouve sur la commune de Montreuil ne comporte pas d'Espace Boisé Classé.
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I, «Boisements et prairies du parc des Guilands» (26 ha), 2010.

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

SEINE-SAINT-DENIS
LE DÉPARTEMENTPERIMETRES D'INVENTAIRE ET DE PROTECTION
DU PATRIMOINE NATUREL

PARC DEPARTEMENTAL DE JEAN MOULIN - LES GUILANDS

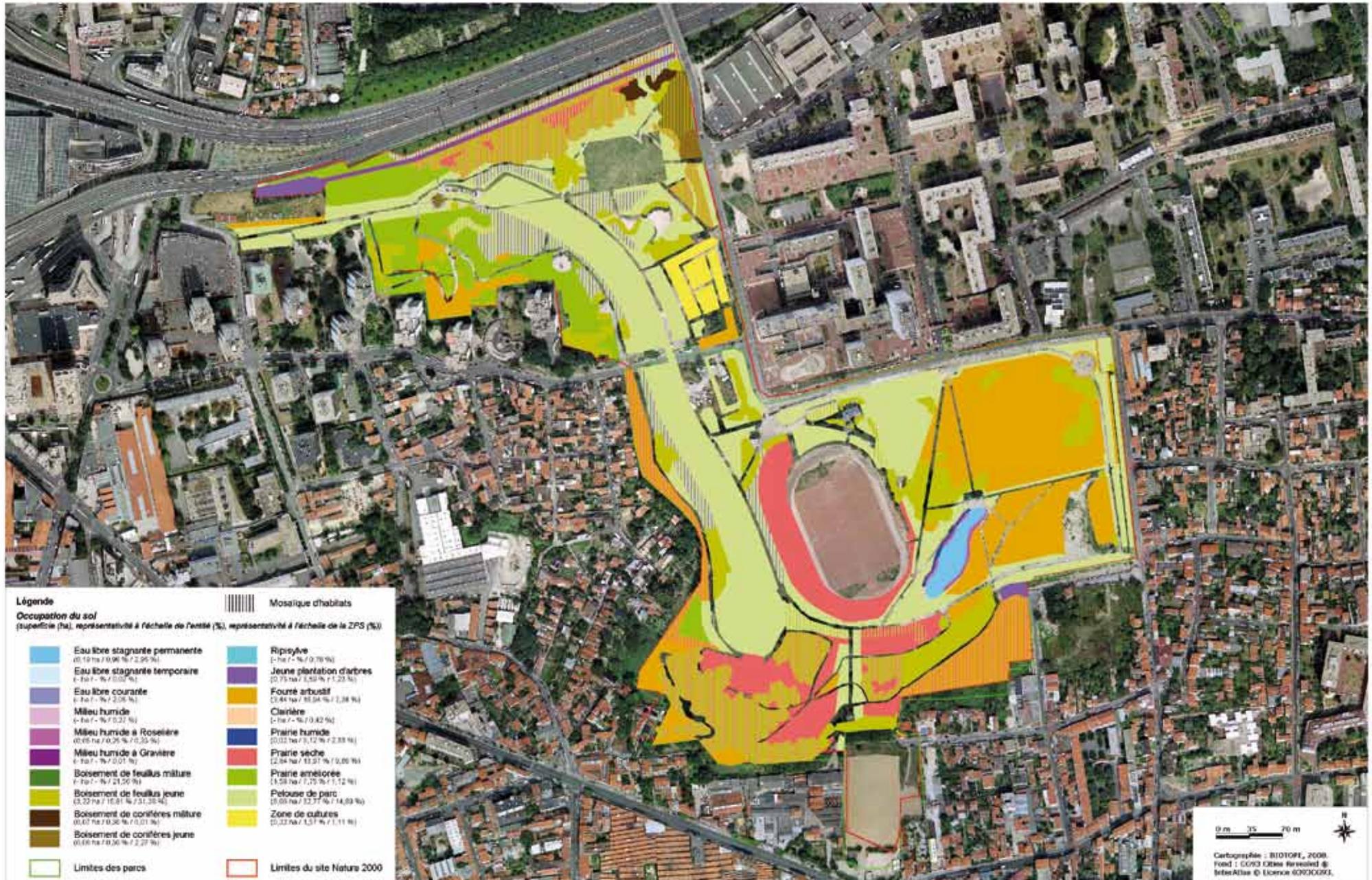
Date de mise à jour : 18/11/10



2. Occupation du sol

OCCUPATION DU SOL PAR TYPE DE MILIEUX				
	Surface dans l'entité (ha)	Pourcentage dans l'entité (%)	Surface dans la ZPS (ha)	Pourcentage dans la ZPS (%)
Milieux humides	0,3	1,1	51,1	4,4
Eau libre courante			0,8	0,1
Eau libre stagnante permanente	0,2	0,8	32,1	2,7
Eau libre stagnante permanente et milieu humide			0,1	0
Eau libre stagnante temporaire			0,2	0
Milieu humide			2,8	0,2
Milieu humide à gravières			0,1	0
Milieu humide à roselière	0,1	0,2	3,5	0,3
Prairie humide	0	0,1	10,9	0,9
Prairie humide et fourré arbustif			0,5	0
Milieux forestiers	4,2	16,3	611,6	52,2
Boisement de conifères jeunes	0,1	0,2	17,8	1,5
Boisement de conifères jeunes et boisement de feuillus jeunes	0,2	0,7	4,9	0,4
Boisement de conifères matures	0,1	0,3	0,1	0
Boisement de feuillus jeunes	1,7	6,8	299,9	25,6
Boisement de feuillus jeunes et boisement de conifères jeunes			11,6	1
Boisement de feuillus jeunes et fourré arbustif	0	0,1	3,6	0,3
Boisement de feuillus jeunes et pelouse de parc	0	0	1,5	0,1
Boisement de feuillus jeunes et prairie sèche	2	8	6,8	0,6
Boisement de feuillus matures			242,3	20,7
Boisement de feuillus matures et pelouse de parc			0,3	0
Jeune plantation d'arbres	0	0,2	13,6	1,2
Jeune plantation d'arbres et prairie sèche			1,2	0,1
Ripisylve			7,1	0,6
Ripisylve et eau libre courante			1	0,1

Pelouses et cultures	7,2	28,3	164,8	14,1
Pelouse de parc	5,9	22,9	149,3	12,8
Pelouse de parc et boisement de feuillus jeunes	0,2	0,6	2,2	0,2
Pelouse de parc et boisement de feuillus matures			1,9	0,2
Pelouse de parc et fourré arbustif			0,1	0
Pelouse de parc et jeune plantation d'arbres	0,9	3,6	0,9	0,1
Zone de culture	0,3	1,2	10,3	0,9
Zone de culture et prairie sèche			0,1	0
Milieux ouverts	7,2	28,2	222,2	19
Clairière			3,3	0,3
Clairière et zones de culture			0,1	0
Fourré arbustif	3,4	13,1	47	4
Fourré arbustif et boisement de conifères jeunes			1,5	0,1
Fourré arbustif et boisement de feuillus jeunes			9,2	0,8
Fourré arbustif et clairière			2,6	0,2
Fourré arbustif et pelouse de parc			0,1	0
Fourré arbustif et prairie humide			28	2,4
Fourré arbustif et prairie sèche	0,9	3,5	16,4	1,4
Prairie			2,1	0,2
Prairie améliorée	1,2	4,9	11,3	1
Prairie sèche	1,6	6,2	94,5	8,1
Prairie sèche et boisement de feuillus jeunes	0,1	0,5	0,9	0,1
Prairie sèche et fourré arbustif			4,4	0,4
Prairie sèche et jeune plantation d'arbres			0,3	0
Prairie sèche et pelouse de parc			0,5	0
Autres (zones non végétalisées)	6,7	26,1	121,1	10,3
Total	25,6	100	1170,8	100



DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

1. Présentation du site

2. Foncier de la ZPS et planification urbaine

2.1 Propriété foncière

2.2 Planification urbanistique

2.3 Projets urbains

3. Infrastructures urbaines

3.1 Servitudes d'utilité publique

3.2 Infrastructures de transport

4. Fonctionnement du parc

4.1 Equipements existants

4.2 Equipements en projet

5. Fréquentation moyenne du parc

1. Présentation du site

Situé à la porte de Paris, ce parc départemental de 26 hectares est né de la réunification de deux parcs : le parc communal des Guilands, à Montreuil, et le parc départemental Jean Moulin, à Bagnolet. Bien ancré dans le tissu urbain, le projet d'aménagement assure une unité forte entre les deux territoires. La coupure symbolisée par une route entre les deux parcs (rue de l'Épine) disparaît grâce à une liaison à la fois physique et virtuelle : une passerelle intégrée à une vaste pelouse, «la Grande Traverse».

Comme tous les autres parcs départementaux, le parc Jean Moulin - Les Guilands a bénéficié d'une gestion particulière permettant ainsi de lier préservation de la biodiversité et accueil du public. La mise en place de cette gestion a notamment permis de classer en 2006 le parc départemental Jean Moulin - Les Guilands, au côté des quatorze autres parcs du site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis.

2. Foncier de la ZPS et planification urbaine

2.1 Propriété du foncier

■ Bagnolet :

- La totalité du territoire de la Zone de Protection Spéciale qui se trouve sur la commune de Bagnolet est la propriété du Département.

■ Montreuil :

- La totalité du territoire de la Zone de Protection Spéciale qui se trouve sur la commune de Montreuil est la propriété du Département, hormis la parcelle 174 de la section AU qui appartient à la commune.

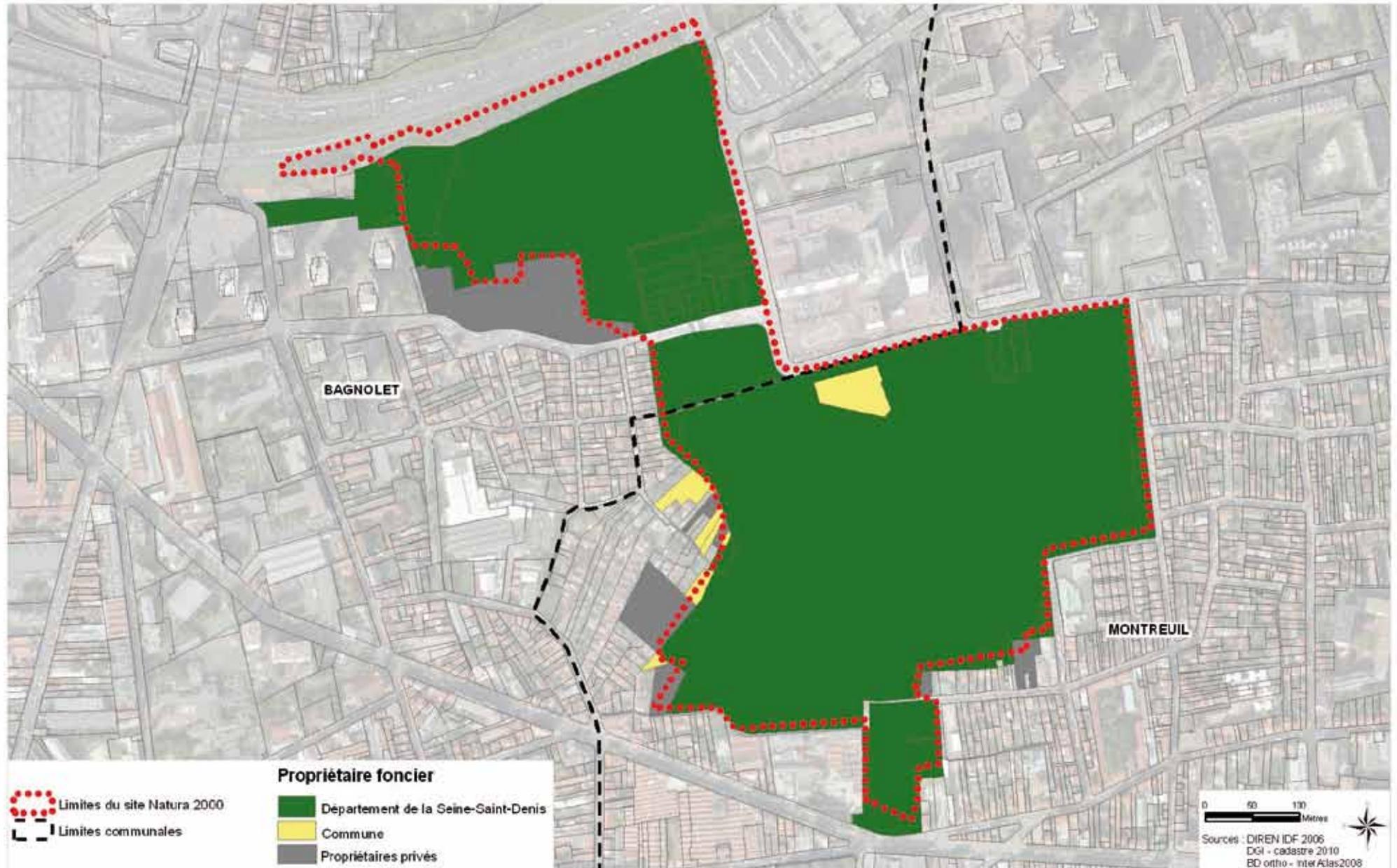
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

SEINE-SAINT-DENIS
Département

PROPRIETE FONCIERE

PARC DEPARTEMENTAL JEAN MOULIN - LES GUILANDS

Date de mise à jour : 26/10/10



2.2 Planification urbanistique sur le site Natura 2000 et en limite proche

■ Au sein de la ZPS :

Commune	Zonage	Destination des sols particulière	Emprise au sol (ou COS)	Hauteur maximum de construction	Espace libre et plantations
Montreuil	N2000 : secteur à caractère paysager sur les espaces classés Natura 2000.	Travaux d'infrastructures routières et de transports collectifs.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 10% de la superficie du terrain.	8 m	
	Ne : secteur à caractère paysager intégrant les espaces bâtis des parcs de Montreuil et des Beaumonts.	Travaux d'infrastructures routières et de transports collectifs.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 40% de la superficie du terrain.	8 m	
Bagnolet	N : parcs et jardins.	Aucune.	Néant.	Néant	Peu de préconisations.
	NL : parcs et jardins.	Constructions à vocation de services publics ou d'intérêt collectif, installations en lien avec des activités de loisirs compatibles avec le caractère du site.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 30% de la superficie du terrain et le COS est de 0,5.	12 m	Peu de préconisations.

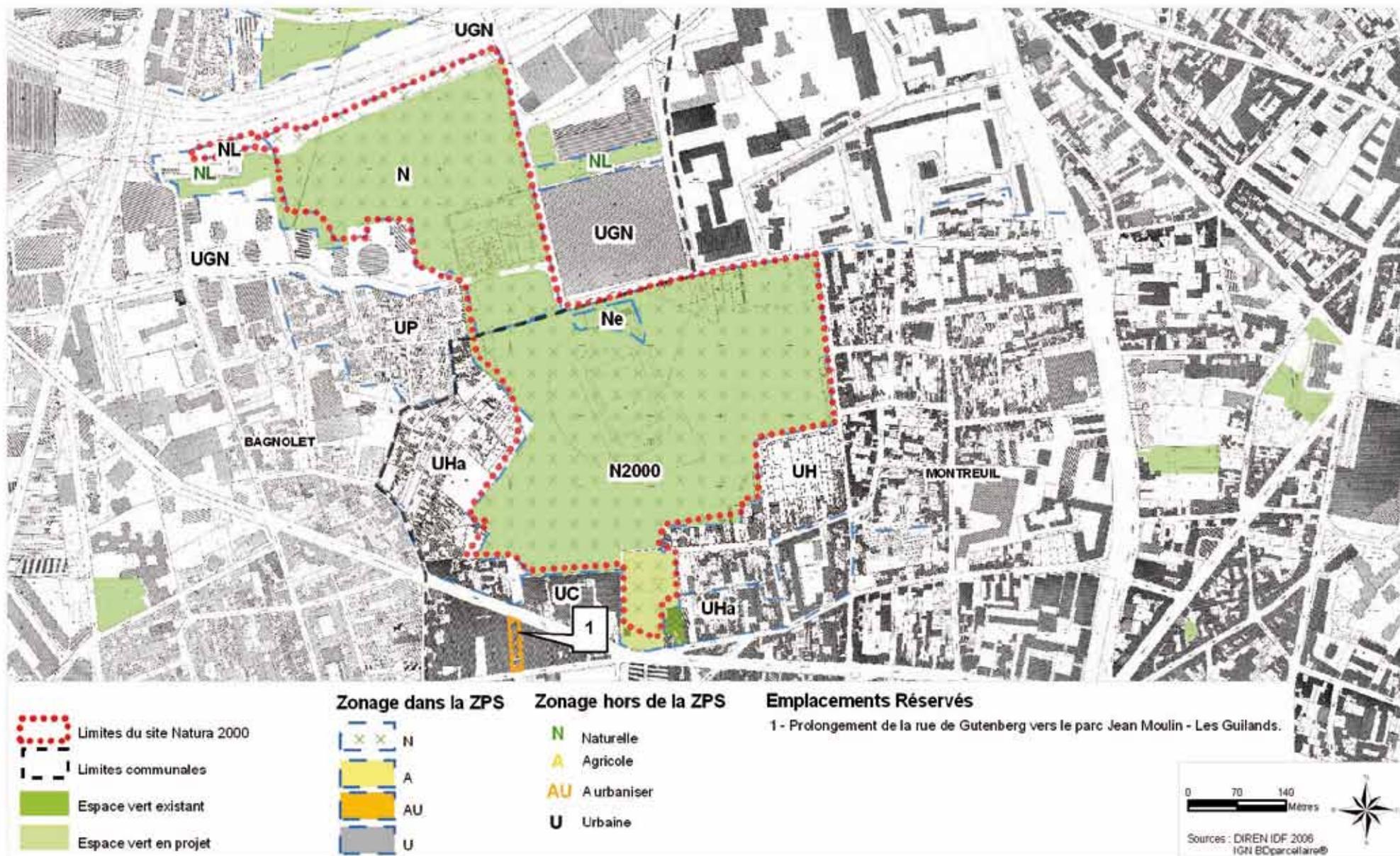
■ Aux abords de la ZPS :

Commune	Zonage	Destination des sols particulière	Emprise au sol (ou COS)	Hauteur maximum de construction	Espace libre et plantations
Montreuil	UC : centralités commerciales existantes ou projetées.	Installations classées pour la protection de l'environnement.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 60% de la superficie du terrain (70% si les 30% restants sont végétalisés).	15 m	10 % minimum d'espaces plantés par unité foncière (avec 15% de surface totale végétalisée).
	UH et UHa : zone urbaine à dominante pavillonnaire.			15 m	10 % minimum d'espaces plantés par unité foncière (avec 15% de surface totale végétalisée).
Bagnolet	UP : ensembles pavillonnaires.	Installations classées pour la protection de l'environnement.	L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 50% de la superficie du terrain et le COS est de 1.	12 m	50 % minimum d'espaces plantés par unité foncière (avec intégration de coefficients en fonction du type d'espace : mur végétal, toiture-terrasse, ...).
	UGN : site Gallienni – La Noue.	Installations classées pour la protection de l'environnement.	Néant	Néant	50 % minimum d'espaces plantés par unité foncière (avec intégration de coefficients en fonction du type d'espace : mur végétal, toiture-terrasse, ...).

■ Emplacements Réservés :

N°	Commune	Nom	Echelle	Maître d'ouvrage	Calendrier	Faisabilité
1	Montreuil	Prolongement de la rue de Gutenberg vers le parc Jean Moulin - Les Guilands.	Communale	Commune	Projet	Forte

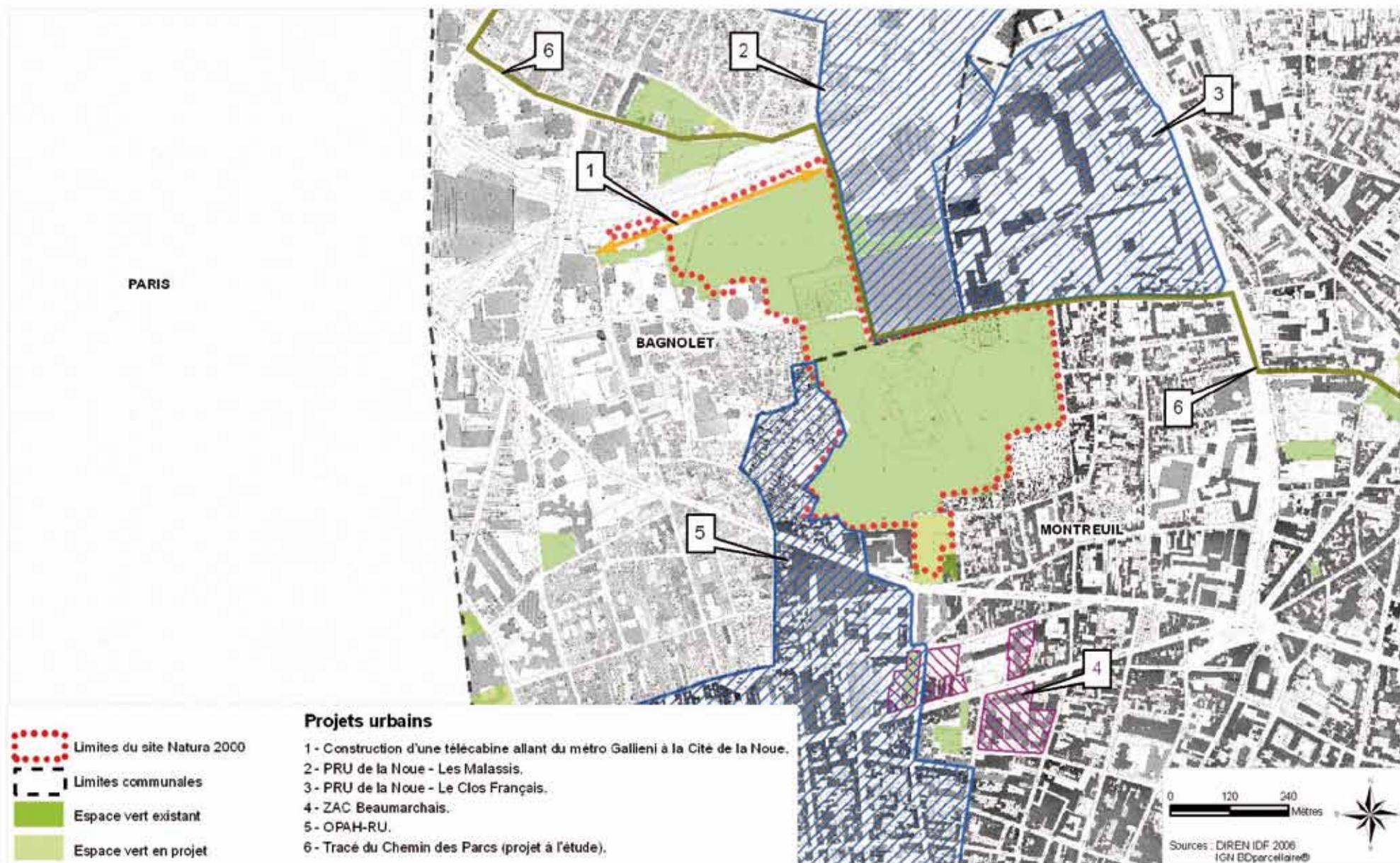
Date de mise à jour : 29/09/10



2.3 Projets urbains sur le site Natura 2000 et en limite proche

N°	Commune	Nom du projet	Descriptif du projet	Echelle	Maître d'ouvrage	Calendrier	Faisabilité
1	Bagnolet	Construction d'une télécabine allant de la station de métro Gallieni à la Cité de la Noue.	Cette télécabine survolerait le parc, ce qui supposerait l'implantation des pylônes en son sein.	Communale	Commune	Projet	Forte
2	Bagnolet	PRU de la Noue - Les Malassis.	Ce projet comprend 280 démolitions, 1226 réhabilitations et 540 nouvelles constructions.	Intercommunale	Etat et Commune	En cours	
3	Bagnolet	PRU de la Noue - Le Clos Français.	Le projet vise essentiellement à réhabiliter la galerie marchande, désenclaver le quartier, clarifier les usages et requalifier les équipements de proximité.	Intercommunale	Etat et Commune	En cours	
4	Montreuil	ZAC Beaumarchais.	72300m2 SHON à réaliser essentiellement en logements, bureaux, activités et commerces.	Communale	Commune	En cours mais quasiment finalisé	
5	Montreuil	OPAH-RU	Le projet, en lien avec Bagnolet, a pour objectifs de traiter l'habitat indigne et d'engager une régénération du quartier via d'importantes opérations de restructuration d'îlots.	Intercommunale	Commune	Projet	Forte
6	Clichy-sous-Bois et Livry-Gargan	Tracé du Chemin des Parcs entre le parc départemental de Romainville, le parc départemental Jean Moulin - Les Guilands, et le parc communal des Beaumonts.	Cet aménagement vise à créer sur l'ensemble du territoire départemental un réseau de trame verte reliant les grands espaces verts entre eux et améliorant la transition ville / espace vert.	Départementale	Département	Projet à l'étude	Le tracé est susceptible d'être modifié suite à la concertation avec les communes.

Date de mise à jour : 30/09/10



3. Infrastructures urbaines

3.1 Servitudes d'utilité publique

■ **Bagnolet :**

- Le territoire du parc est soumis aux obligations relatives aux servitudes de protection des centres de réception radioélectriques.

■ **Bagnolet et Montreuil :**

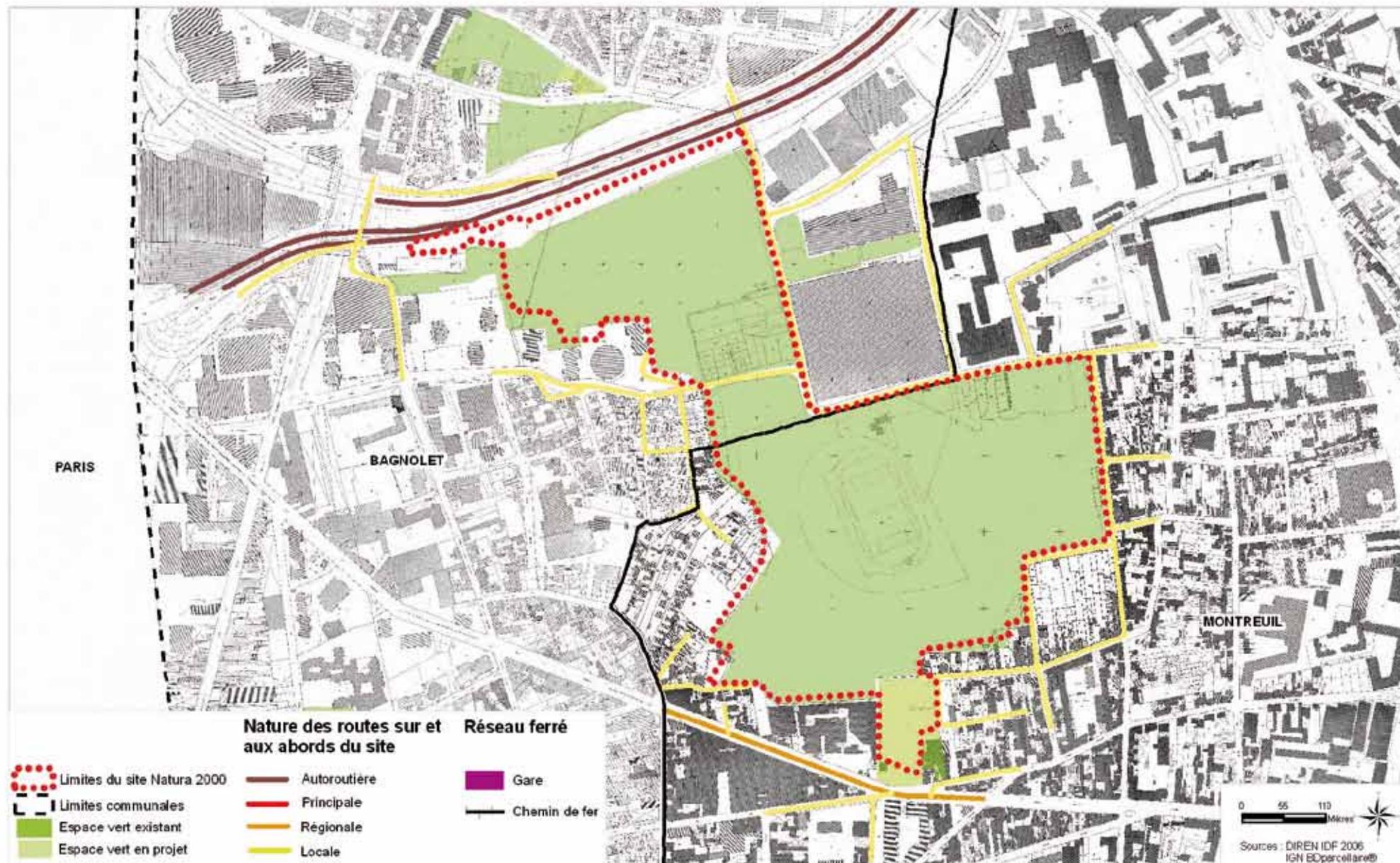
- Le parc est situé sur une zone ancienne d'exploitation de gypse. Bien que le secteur ait été totalement comblé et réaménagé, des contraintes relatives aux anciennes carrières doivent être respectées et l'Inspection Générale des Carrières (IGC) doit être consultée pour tout projet d'aménagement.
- Une servitude aéronautique de dégagement traverse les secteurs nord du parc sur les deux communes. Cette servitude donne obligation de limiter les hauteurs des arbres et des constructions.

3.2 Infrastructures de transport

Le parc est situé dans un secteur très dense en termes d'urbanisation et d'infrastructures de transport. Il est longé au nord, sur la commune de Bagnolet, par l'autoroute A3, et au sud, sur la commune de Montreuil, par un axe de nature « régionale » : la route départementale D37. Le boulevard périphérique se situe à quelques centaines de mètres, à l'Ouest de l'entité.

Le parc est également entouré d'axes de desserte locale qui sont des rues communales, comme la rue de l'Épine qui passe sous la « Grande Traverse ». Il est également proche des infrastructures de transports en commun, le métro Gallieni à Bagnolet.

Date de mise à jour : 07/10/10



Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

seine saint denis
Département

IMPACT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

PARC DEPARTEMENTAL DE JEAN MOULIN - LES GUILANDS

Date de mise à jour : 07/10/10



4. Fonctionnement du parc

4.1 Equipements existants

■ Aires d'accès réservé :

Au regard de l'importante fréquentation du parc et du morcellement des milieux, deux friches sont fermées au public afin d'éviter le dérangement de l'avi-faune.

■ Aménagements « légers » :

Le parc, profondément remanié, offre aujourd'hui un vaste espace de détente et de loisirs. Trois aires de jeux existent dont deux créées en 2006 : l'aire de jeu des Sources et l'aire de jeu du Moulin.

Des espaces d'activités sportives (terrain de football et piste d'athlétisme) gérés par la commune de Montreuil sont intégrés au parc. De nouveaux équipements sportifs, tels que le stade Blain et le boulodrome, devraient être prochainement aménagés au sud du parc (cf. carte des équipements en projet).

Quatre cani-parcs ont été aménagés sur le parc à proximité des entrées principales.

Le parc propose de multiples animations, les jardins familiaux servent d'ailleurs d'espaces pédagogiques et accueillent diverses animations.

L'aire de pique-nique aménagée en 2006 se situe à proximité de l'aire de lancer du marteau.

Les zones « autre usage » sont des espaces fermés aux usagers du parc. Il s'agit de l'espace d'accueil des gens du voyage et l'aire de lancer du marteau réservée aux athlètes.

■ Bâtiments ou aménagements « durs » :

Le parc propose et accueille diverses animations sur le site notamment au sein de la Maison provisoire du parc qui devrait être remplacée par la nouvelle Maison Jean-Moulin (Cf. carte des équipements en projet). Deux sanitaires situés à proximité des aires de jeux sont également très fréquentés.

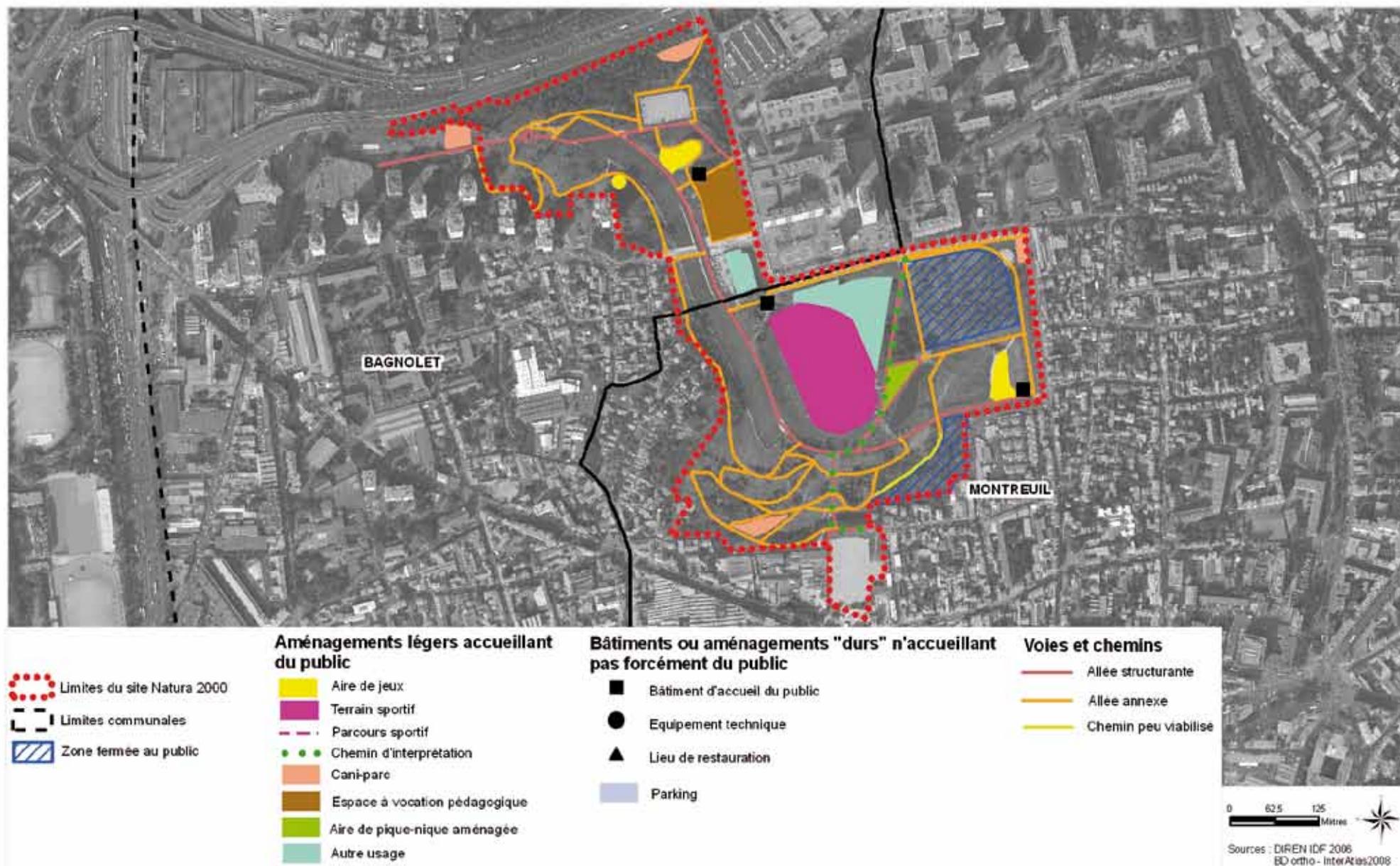
Il n'existe aucune aire de stationnement sur le site du fait de la surface restreinte du parc et de sa localisation dans un tissu urbain dense. De plus la fréquentation du parc est essentiellement locale. Néanmoins le Département envisage de louer un des parkings du quartier de La Noue afin de le mettre à disposition des usagers du parc.

■ Voies et chemins :

L'allée principale qui relie Gallieni et le plateau de Montreuil-Bagnolet, en passant par la Grande Traverse, dessert les entrées principales du parc et les équipements les plus fréquentés comme les aires de jeux. C'est un axe très fréquenté par les habitants du quartier de La Noue traversant le parc pour se rendre au métro Gallieni, situé à Bagnolet. Les autres allées sont secondaires et relient les différentes parties du parc entre elles.

Le chemin d'interprétation correspond à la boucle des 3 parcs. Ouvert en 1999, ce sentier balisé de promenade et de randonnée relie les 3 parcs de la ville (Jean Moulin – Les Guilands, les Beaumonts et Montreuil) et permet de découvrir la diversité des paysages de la ville.

Date de mise à jour : 11/10/10



4.2 Equipements en projet

■ Montreuil :

■ Aménagement du stade Blain et du boulodrome

Il s'agit de proposer de nouveaux aménagements sportifs ouverts aux usagers et à la population locale. Ce stade est situé au sud du parc, au niveau de l'entrée boulevard Chanzy.

■ Aménagement de la nouvelle entrée du parc sur le boulevard Chanzy

■ Montreuil et Bagnolet :

■ Aménagement des accès au parc et gestion des eaux pluviales

Ces aménagements permettent de gérer, de façon alternative, les eaux pluviales sur les Talus des Messiers et des Capsuleries.

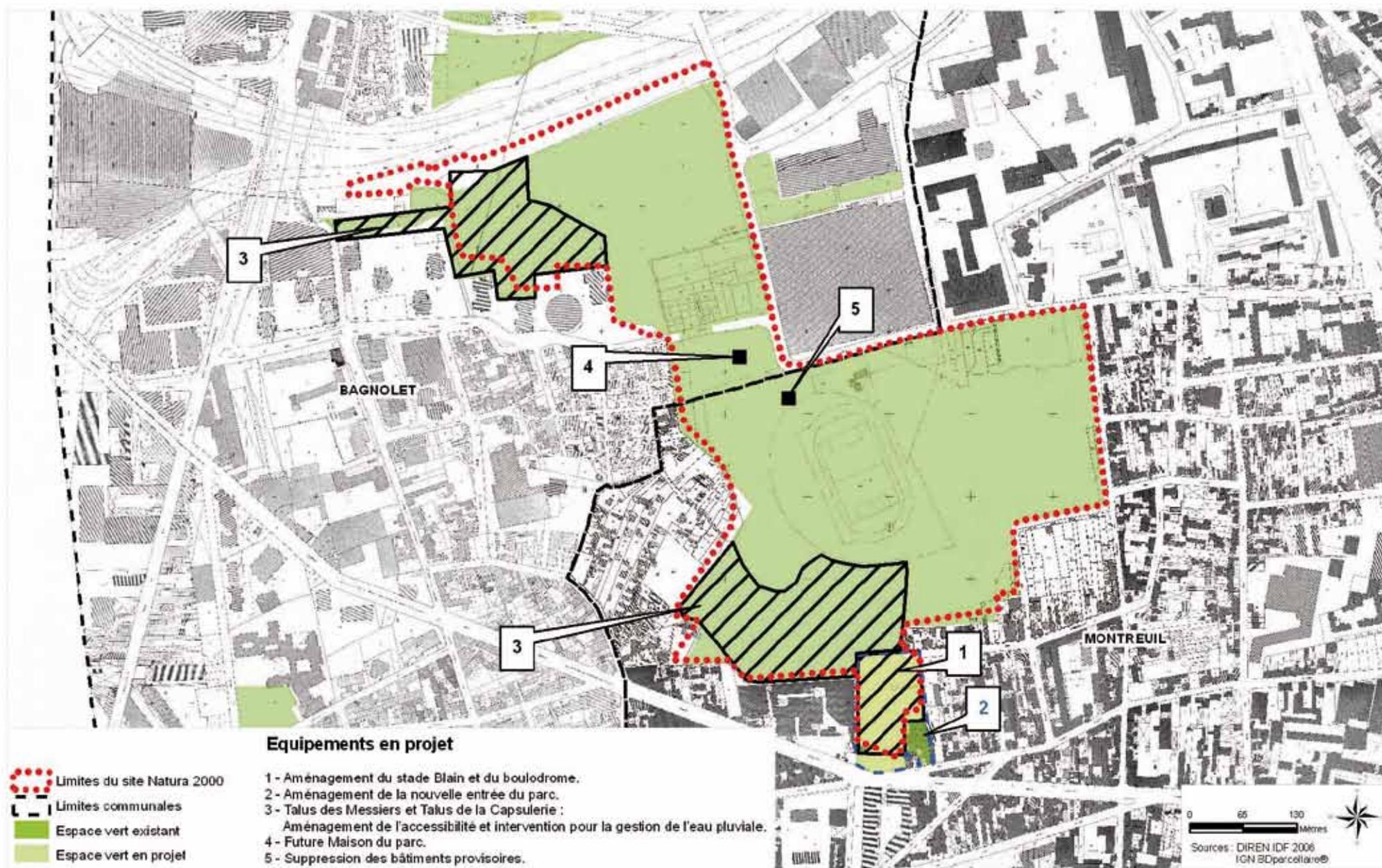
■ Future Maison du parc

Les travaux de construction de la future Maison Jean Moulin, qui répondra aux critères de Haute Qualité Environnementale, sont en cours.

■ Suppression des bâtiments existants

La future Maison du parc achevée, les bâtiments provisoires pourront être supprimés.

Date de mise à jour : 30/09/10



5. Fréquentation moyenne du parc

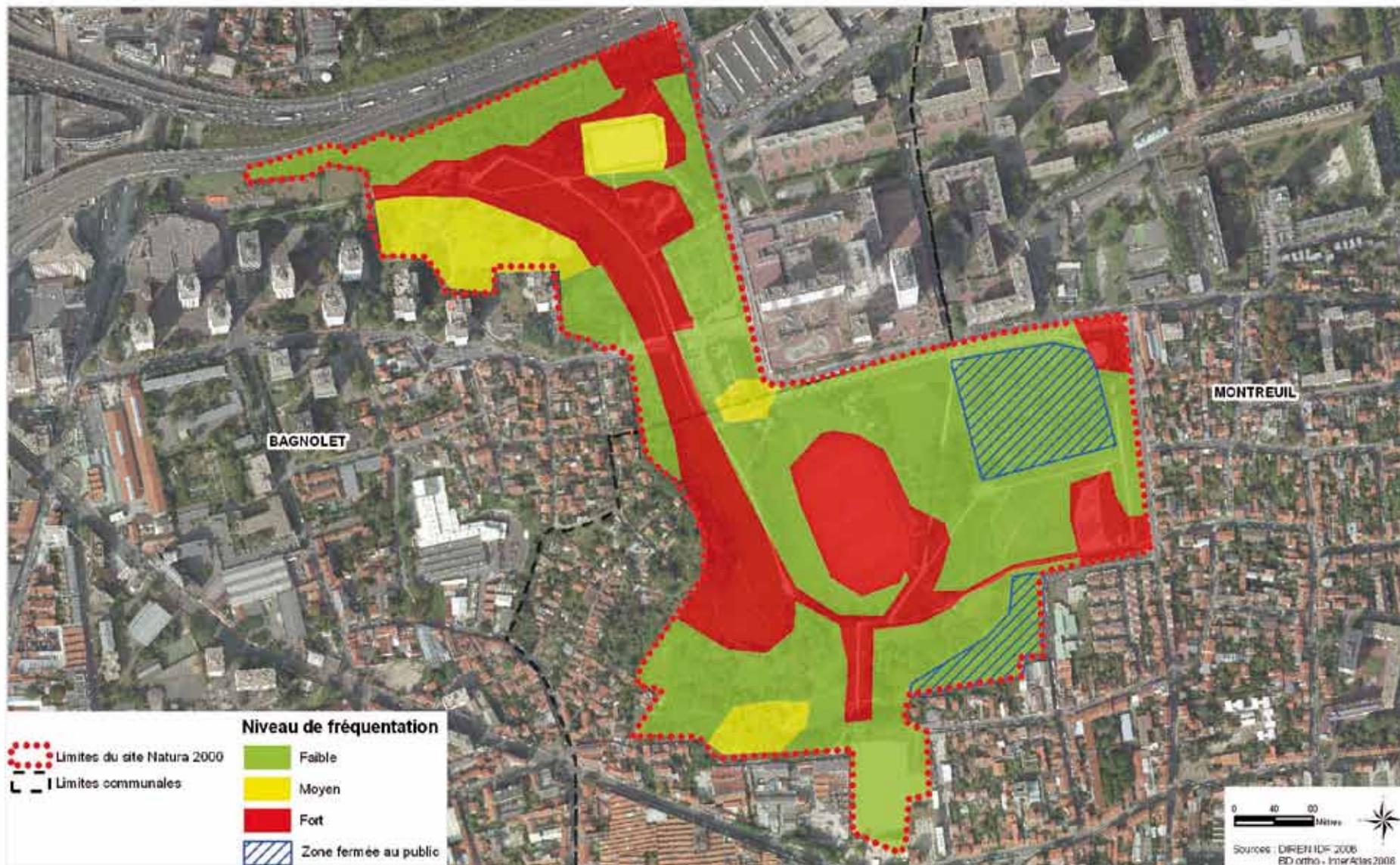
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

SEINE-SAINT-DENIS
Département

FREQUENTATION MOYENNE

PARC DEPARTEMENTAL DE JEAN MOULIN - LES GUILANDS

Date de mise à jour : 07/10/10



SYNTHESE DES ENJEUX

1. Hiérarchisation des enjeux par espèce et par milieu
2. Enjeux écologiques
3. Synthèse des enjeux écologiques
4. Couplage des enjeux écologiques et de la fréquentation

1. Hiérarchisation des enjeux par espèce et par milieu

Pour chaque entité, les enjeux écologiques relatifs aux 12 espèces d'oiseaux ont été évalués à l'issue d'échanges entre les gestionnaires de parcs, les experts et les associations naturalistes. Cette analyse a veillé à respecter les exigences écologiques des espèces, à prendre en compte les spécificités de gestion de chaque entité tout en garantissant une cohérence sur l'ensemble du site.

Dans un premier temps, la valeur patrimoniale actuelle (faible, moyenne ou forte) a été estimée d'après différents critères : le statut de l'espèce parmi les douze catégories détaillées précédemment (nicheur, en chasse, migrateur ou hivernant pouvant respectivement être qualifiés de régulier, occasionnel ou potentiel), la régularité de la présence de l'espèce, l'ancienneté de la dernière observation, la quantité et la qualité des habitats favorables sur l'entité ainsi que sur l'ensemble de la ZPS.

Dans un deuxième temps le potentiel d'évolution future (faible, moyen, fort) de ces espèces a été évalué en fonction des possibilités d'évolution favorables des habitats présents et des souhaits exprimés par les gestionnaires.

Le niveau d'enjeu de conservation (faible, moyen, fort) est une synthèse de la valeur patrimoniale actuelle et du potentiel d'évolution future. La méthode suivante a été appliquée :

Valeur patrimoniale actuelle	Faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
Potentiel d'évolution future	Faible	Moyen	Fort	Moyen	Fort	Fort
Enjeu de conservation	Faible	Faible	Moyen	Moyen	Fort	Fort

Ces enjeux ont ensuite été regroupés par grands types de milieux dans un second tableau, permettant d'identifier les milieux regroupant plusieurs espèces et facilitant la correspondance avec les cartes d'habitats.

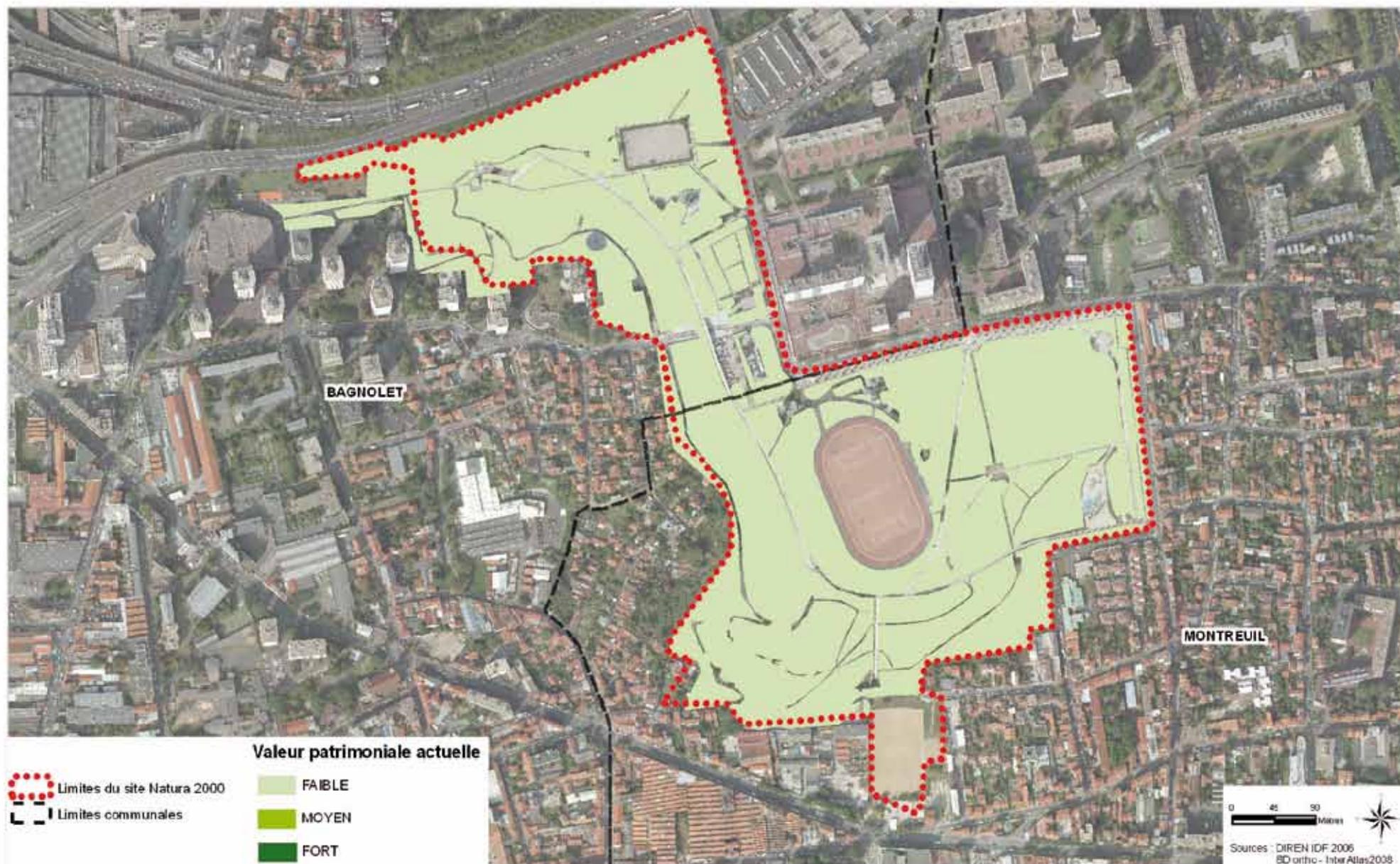
Enfin, ces niveaux d'enjeux ont été appliqués aux cartes d'habitats avifaunistiques. Un habitat est affecté au niveau le plus élevé des espèces le fréquentant. Il est utile de préciser que plus l'habitat concerne d'espèces, plus les enjeux écologiques le concernant sont élevés.

HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR MILIEU

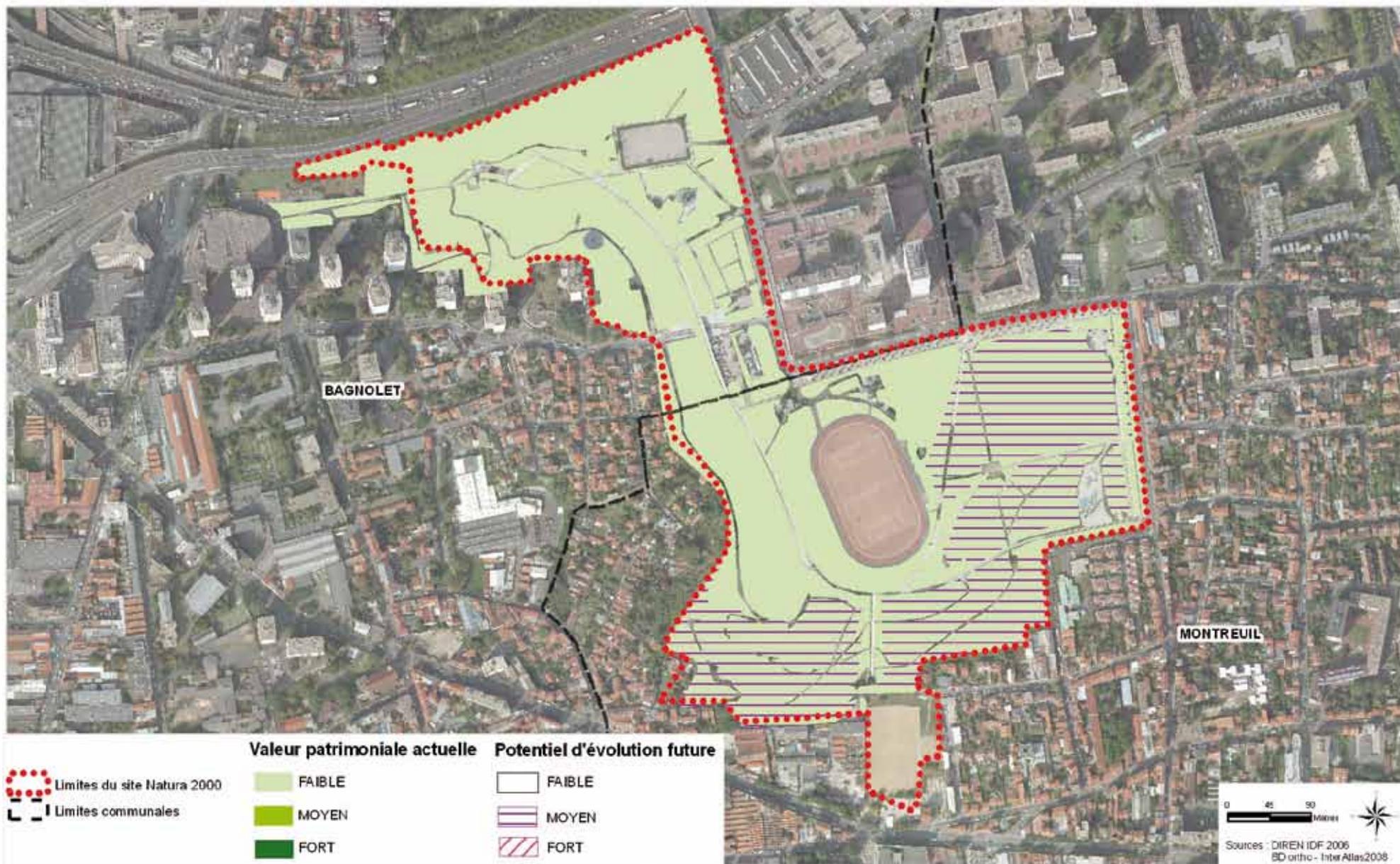
Milieu	Valeur patrimoniale actuelle	Potentiel d'évolution future	Enjeu de conservation
Milieus humides	Faible	Faible	Faible
Milieus ouverts	Faible	Moyen sur les friches à l'est et ses alentours (Pie-grièche)	Moyen sur les friches à l'est et ses alentours (Pie-grièche)
Milieus boisés	Faible	Faible	Faible

HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR ESPECE						
Espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux	Rappel de l'habitat d'espèce	Valeur patrimoniale actuelle		Potentiel d'évolution future		Enjeu de conservation
		Détail	Niveau	Détail	Niveau	
Blongios nain	Milieu humide à roselières et eau libre stagnante	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Bondrée apivore	Boisement de feuillus mûres associé à des milieux ouverts	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Busard cendré	Fourré arbustif, prairie sèche	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Busard Saint-Martin	Fourré arbustif, prairie sèche, prairie humide	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Butor étoilé	Milieu humide à roselières et eau libre stagnante	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Gorgebleue à miroir	Milieu humide à roselières et eau libre stagnante	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Hibou des marais	Fourré arbustif, prairie sèche, prairie humide	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Martin-pêcheur d'Europe	Rives naturelles ou artificielles de cours d'eau et de plans d'eau	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Pic noir	Boisement de feuillus mûres	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Pie-grièche écorcheur	Fourré arbustif, prairie sèche	Migrateur potentiel, habitat peu présent sur l'entité, assez bien représenté sur l'ensemble du site	Faible	Migrateur occasionnel, gestion favorable de l'ensemble formé par les deux friches et leurs alentours	Moyen	Moyen
Pic mar	Boisement de feuillus mûres	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible
Sterne pierregarin	Ilôt sableux et gravillonneux à proximité de plans d'eau et de cours d'eau	Espèce non observée	Faible	Potentiel faible	Faible	Faible

Date de mise à jour : 12/10/10



Date de mise à jour : 12/10/10



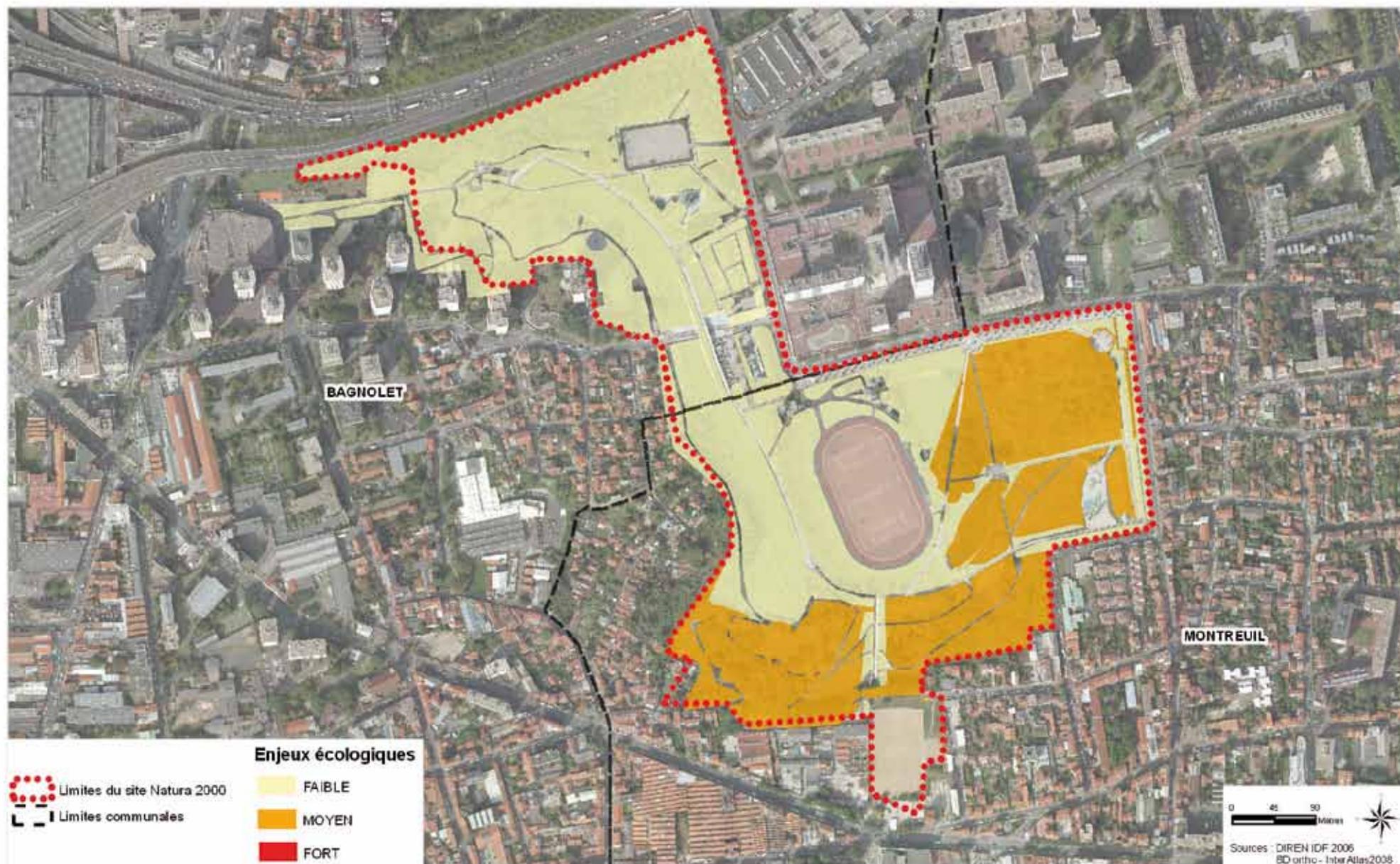
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

seine saint denis
Département

SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

PARC DEPARTEMENTAL DE JEAN MOULIN - LES GUILANDS

Date de mise à jour : 12/10/10



Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112013 : Zone de Protection Spéciale "Sites de la Seine-Saint-Denis"

SEINE-SAINT-DENIS
Département**CARTE DE COUPLAGE DES ENJEUX ECOLOGIQUES
ET DE LA FREQUENTATION****PARC DEPARTEMENTAL DE JEAN MOULIN - LES GUILANDS**

Date de mise à jour : 12/10/10

